

FACTURE N°
FL06030219ALVEA - T-PSO
ACTIPOLE LES TOURS
46400 ST LAURENT LES TOURS

Alvéa

Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

1/1

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS : SAS au capital de 18 531 390 EUR |
RCS de AGEN B324 958 198 - APE 4671Z - N° TVA CEE : FR65324958198 | Siège
Social : 898 Route de la Teinture - 47200 - MONTPOUILLAN

SD : 86500213962496Q

LA POSTE

384404 30269 6226
123 1/ 1 22GAEC LE TILLEUL DE PARAMELLE
MR GALES JEROME
PARAMELLE
46210 ST CIRGUES

ADRESSE DE LIVRAISON		ADRESSE DE FACTURATION	
LE TILLEUL DE PARAMELLE PARAMELLE - LUBS 46210 ST CIRGUES			
N° CLIENT 81486474	DATE 02/05/2025		
POUR NOUS CONTACTER			
Tél : 05 65 38 18 96 entreprises.lim@pso.totalenergies.com			

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U TTC	P.U HT	P.U. NET HT	MONTANT HT
156957 ELAN HYDRAULIC 46 F208L *	208,00 L			2,40/1L	499,20
L00178 MAT POMPE A LEVIER TELESCOPIQUE.1	1,00 U			0,00/1U	0,00
L09004 ECOCONTRIBUTION LITRE	208,00 L			80,00/1000L	16,64
Produit 156957 :					
La Responsabilité Elargie du Producteur (REP) est applicable aux huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles depuis le 1er janvier 2022. (Loi n° 2020-105 du 10 février 2020) / Une Eco-contribution de 80€/T HT est donc appliquée aux produits assujettis modulant selon des critères de performance environnementale (Eco-Labelisés, Huiles de base régénérées).					

Virement le 25/05/25

CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	%TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL	
. CHEQUE 25j nets ÉCHÉANCE 27/05/2025	515,84	20 %	103,17	€ HT	515,84 €
				€ TVA	103,17 €
				NET À PAYER	619,01 €



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable.
 - L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.
- Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D 441-5 du Code du Commerce créé par Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessous

ALVÉA - T-PSO
477 BOULEVARD ALFRED DANÉY
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEXN° CLIENT
81486474DATE
02/05/2025

N° FL06030219

NET À PAYER
619,01